



Plainte pour vol non fondée

Par **drytomatoes**, le **24/03/2016** à **01:01**

Bonjour,

j'ai été appelé en tant que prestataire dans une entreprise début mars. j'ai travaillé 17 jours. aujourd'hui on m'accuse d'avoir commis un vol pour un objet,... dont je connais pas forcément la valeur, j'imagine entre 500 et 1000 euros environ, si cela a une importance, bref... on a menacé de porter plainte contre moi... si c'est le cas, je pense que c'est sans preuve... donc je ne m'inquiète pas. (enfin!? dites moi si je dois m'inquiéter?! je serais convoqué au commissariat?! est-ce comme dans les films?! où les gars vous posent des questions à l'air menaçant? parce que j'ai une peur panique de ce genre de situation ahaha!)

en tout cas, au-delà de cette plainte... mon problème, c'est leur croyance en ma culpabilité. ils risquent de faire remonter l'information dans l'entreprise, et vers d'autres personnes, extérieures à la boîte, qu'il s'agisse de relations personnelles ou professionnelles ... ça me sera forcément préjudiciable.

je voudrais pourtant que cela reste confidentiel?! est-ce que je rêve?

... la plupart des gens ne chercheront pas à savoir si je suis coupable ou non ... il y aura toujours ça au-dessus de ma tête quand je croiserai leur regard.

ai-je les moyens de me protéger et de leur demander de respecter cette confidentialité ? merci de vos réponses....

bonne journée à tous

dans la joie et la bonne humeur! :)